



Trophée d'Armor Voile Légère **RÉGATE DE PORT BLANC 5 AOÛT 2018**

AVIS DE COURSE

LIEU: Centre Nautique de Port Blanc.

Boulevard de la mer. 22710 PENVENAN

L'ÉPREUVE: Régie par les règles de course à la voile RCV 2017-2020, les prescriptions de la FFV, le règlement sportif de la ligue en vigueur, sauf si l'une quelconque d'entre elles est modifiée par les instructions de course ou leurs annexes.

CLASSEMENT: La flotte est répartie dans les catégories suivantes :

- Dériveurs (classement en temps compensé selon table des handicaps FFV)
 - Catamarans (classement en temps compensé selon table des handicaps FFV)
 - Planche à voile (classement en temps réel)
- (Classement trophée uniquement ouvert aux licenciés des côtes d'armor)

DOCUMENTS:

Licence FFV 2018 / journalière obligatoire.

Possibilité de prendre une licence journalière sur place.

Certificat médical requis et autorisation parentale pour les mineurs.

Droit d'inscription :

5€.....Inscription par coureur

7€.....Location de bateau au centre nautique (s'adresser à l'accueil)

14€.....Licence journalière.

PROGRAMME :

9h – 10h30 : Inscriptions, confirmations d'inscription, et locations de bateaux

11h : Briefing comité de course et émargement

11h30 : Départ de la première manche

17h30 : Proclamation des résultats, remise lots et récompenses, pot de l'amitié

19h: Repas de maquereau grillé et concert

info marée: pleine mer: 12H45 coef: 49 haut: 7,56m